

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 mars 2017 à 19H45

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 7 mars 2017

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Période de question
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février, de la séance extraordinaire du 16 février et de la séance extraordinaire du 28 février

4. LÉGISLATION

- 4.1 Mandat au maire et au directeur général pour la signature de la vente de terrain à la scierie Carrier & Bégin
- 4.2 Entente entre la CSBH et la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley - Mesures d'urgence
- 4.3 Avis de motion règlement 161-2017

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 PAERRL - Attestation de la véracité des frais engagés visant la compensation des sommes versées pour l'année civile 2016
- 5.3 Vente de la Maison de la rue Boutin

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1 Remboursement pour le dynamitage du propriétaire du LOT 5 060 100
- 6.2 Firme d'ingénierie pour les plans et devis – salle multifonctionnelle
- 6.3 Firme d'architecte pour les plans et devis – salle multifonctionnelle
- 6.4 Achat matériel des pompiers
- 6.5 Soumission pour enseigne
- 6.6 Doublure de clefs
- 6.7 Unité d'urgence
- 6.8 Autorisation signature pour la vente de la maison de la rue Boutin
- 6.9 Autorisation signature pour le contrat notarié – maison de la rue Boutin
- 6.10 Vente de terrain à scierie Carrier & Bégin – mandat pour Arpenteur géomètre
- 6.11 Armoire au poste de chloration (4 268 \$ plus taxe)

7. PERSONNEL

- 7.1 Salaire des pompiers

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Expos agricole – fermeture de la rue Ennis
- 8.2 Demande de don Moisson Beauce
- 8.3 Demande de du Corps de Cadet 2680

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 12. Ajournement de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

1.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées par les citoyens présents dans la salle.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-03-76

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2017-03-77

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février, de la séance extraordinaire du 16 février et de la séance extraordinaire du 28 février

4- LÉGISLATION

4.1 MANDATS AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE DE LA VENTE DE TERRAIN A LA SCIERIE CARRIER & BEGIN

2017-03-78

Considérant que la Scierie Carrier & Bégin a besoin d'espace pour son développement ;

Considérant que la Municipalité a offert une parcelle de terrain de 19 547,3 pieds carrés pour un montant de 22 283,88 \$;

Considérant que la Scierie Carrier & Bégin a accepté le prix proposé par la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil approuve la vente du terrain à la Scierie Carrier & Bégin ;

Que le maire et le directeur général soit autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents inhérents à la vente du terrain.

4.2 ENTENTE ENTRE LA CSBE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY - MESURES D'URGENCE

2017-03-79

Considérant que la Municipalité a besoin d'un endroit pour hébergement des gens advenant des mesures d'urgence ;

Considérant que l'école Sainte-Thérèse a une installation (gymnase) pouvant répondre au besoin ;

Considérant que le directeur général a discuté avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour avoir l'autorisation d'utiliser le gymnase de l'école Ste-Thérèse dans un cas de mesure d'urgence ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général et le maire à signer l'entente avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour l'utilisation du Gymnase de l'école Ste-Thérèse dans un cas de mesure d'urgence.

4.3 AVIS DE MOTION

Monsieur Daniel Mercier donne avis de motion que sera déposé lors d'un conseil ultérieur le règlement d'emprunt 161-2017 pour effectuer des travaux de réfection d'aqueduc et égout dans la rue principale entre les rues Bellgarde et Mercier.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2017-03-80

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de février 2017 au montant de 592 519.90 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 456 933,07 \$, les comptes à payer représentent 106 653,902 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 28 932,84 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2017 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2017-03-80

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 PAERRL - ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS VISANT LA COMPENSATION DES SOMMES VERSÉES POUR L'ANNÉE CIVILE 2016

2017-03-81

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 86 737\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que le conseil doit attester de la véracité des frais engagés et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 86 737 \$ pour l'année civile 2016 pour des dépenses réelles de 237 656 \$.

5.3 VENTE DE LA MAISON DE LA RUE BOUTIN

2017-03-82

Considérant qu'un acheteur a fait une offre de 120 000 \$ pour la maison de la rue Boutin ;

Considérant que le conseil est en accord avec cette offre et que la Municipalité procède à la vente ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de 120 000 \$ et autorise la vente de la maison de la rue Boutin :

Que le montant, après remboursement des coûts inhérents à la vente, soit mis en réserve afin d'être utilisé pour les coûts des plans et devis du projet de salle multifonctionnelle.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 REMBOURSEMENT POUR LE DYNAMITAGE DU PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 060 100

2017-03-83

Considérant la demande de révision du propriétaire du LOT 5 060 100 pour un remboursement de travaux de dynamitage sur son terrain ;

Considérant que le travail a été fait à l'aide d'un Trimac et non par dynamitage

Considérant que le conseil est tout de même en faveur d'un remboursement considérant que ce sont les mêmes travaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un remboursement au propriétaire du LOT 5 060 100 pour ces travaux de dynamitage ;

Que ces travaux soient remboursés à 50 % pour un maximum de 3 000 \$.

6.2 FIRME D'INGÉNIERIE POUR LES PLANS ET DEVIS – SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Point d'information

6.3 FIRME D'ARCHITECTE POUR LES PLANS ET DEVIS – SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Point d'information

6.4 ACHAT MATÉRIEL DES POMPIERS

2017-03-84

Considérant que le chef des pompiers a présenté des demandes pour dépense en matériel ;

Considérant que ces demandes comprennent :

- Appareil respiratoire et ses équipements, 5 309 \$ plus taxes
- Boyau d'incendie, 1 732 \$ plus taxes
- Laveuse commerciale Maytag, 2 999,99 \$ plus taxes

Considérant que ce matériel est nécessaire à la bonne marche des interventions du service d'incendie ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le service d'incendie d'effectuer les achats demandés pour un coût total de 10 040,99 \$ plus les taxes.

6.5 SOUMISSION POUR ENSEIGNE

Sujet reporté

6.6 DOUBLURE DES CLEFS

2017-03-85

Considérant que des nouvelles clés doivent être reproduites :

Considérant qu'il s'agit de clés spécialisées :

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la reproduction des clés master de l'aréna.

6.7 UNITÉ D'URGENCE

Sujet reporté

6.8 AUTORISATION SIGNATURE POUR LA VENTE DE LA MAISON DE LA RUE BOUTIN

2017-03-86

Considérant que la Municipalité a vendu la maison de la rue Boutin ;

Considérant qu'il y a des documents à signer pour le processus de vente ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la vente de la maison de la rue Boutin.

6.9 AUTORISATION SIGNATURE POUR LE CONTRAT NOTARIÉ – MAISON DE LA RUE BOUTIN

2017-03-87

Considérant que la Municipalité a vendu la maison de la rue Boutin ;

Considérant qu'il y a des documents à signer pour l'acte notarié ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à l'acte notarié pour la vente de la maison de la rue Boutin.

6.10 VENTE DE TERRAIN À SCIERIE CARRIER & BÉGIN – MANDAT POUR ARPENTEUR GÉOMÈTRE

2017-03-88

Considérant la vente d'une parcelle de terrain (LOT 6 074 292) à la Scierie Carrier & Bégin ;

Considérant que la Municipalité a besoin d'un certificat de piquetage ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Francis Carrier, arpenteur Géologue, pour faire un certificat de piquetage pour une parcelle du LOT 6 074 292.

6.11 ARMOIRE AU POSTE DE CHLORATION

- 2017-03-89** **Considérant** que la Municipalité effectue une mise à jour des infrastructures du système d'eau potable ;
- Considérant** que des armoires et un comptoir sont à refaire dans l'un des bâtiments du système d'eau potable;
- Considérant** que l'inspecteur municipal a fait faire des soumissions et recommande l'atelier Excel au montant de 4 268 \$ plus taxes ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil autorise l'inspecteur municipal à faire l'achat des armoires et comptoir pour une somme de 4 269 \$ plus taxes.
- Que** la municipalité utilise la TECQ pour financer les travaux.

7-PERSONNEL

7.1 SALAIRE DES OFFICIERS DES POMPIERS

Sujet reporté pour analyse

8-LOISIRS ET CULTURE

8.1 EXPOSITION AGRICOLE – FERMETURE DE LA RUE ENNIS

- 2017-03-90** **Considérant** que l'Expo agricole de Beauce demande à la Municipalité de fermer la rue Ennis durant la tenue de l'activité ;
- Considérant** que l'exposition durera du 10 au 30 mai ;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil autorise la fermeture de la rue Ennis durant l'Exposition agricole de Beauce soit du 10 au 13 mai 2017.

8.2 DEMANDE DE DON DE MOISSON BEAUCE

- 2017-03-91** **Considérant** la demande de don de l'organisme Moisson Beauce ;
- Considérant** la mission de Moisson de Beauce
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil octroie un montant de 25 \$ à l'organisme Moisson Beauce.

8.3 DEMANDE DE DON DU CORPS DE CADETS 2660

2017-03-92

Considérant la demande de don du corps de cadet 2660;

Considérant la mission du Corps de cadet 2660 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 25 \$ au Corps de cadet 2660.

9-RAPPORT

Madame Monique Boucher fait au conseil un rapport de la dernière rencontre du comité rural.

10-CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-03-93

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 15 mars 2017.

Il est 22h50

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.